

CA AOC Mairie d'Appoigny, le 9 janvier, à 19 heures.

Présents :

AOC : Bruno Belval Max Chatelain Claude Chauvier Claudine Dagobert Didier Delemarle Eliane Dhelin	Raymond Dhélin Julien Iturralde Jean-Marie Sapin Damien Valet	Municipalité : Alain Staub Evelyne Porte Bernard Harchen
--	--	--

Ordre du jour :

– **Bilan financier 2016 Budget 2017**

L'année se termine avec un résultat négatif de 189€. Somme compensée par le fonds culturel. Le président fait part de la provision qui avait été dédiée antérieurement à l'entretien de l'ex-futur orgue et propose que ces fonds soient employés à subventionner la remise en état des objets culturels de la collégiale et ce, en accord avec les conditions du legs Monard.

Adopté à l'unanimité

– **Convention Mairie**

Alain Staub nous présente le résultat des consultations sur :

Baptistère : le devis retenu par le Conseil s'élève à 10 437€ TTC.

Déduction faite de la TVA, de la probable subvention de la DRAC et de la participation de la Municipalité. **Le solde de 3600€ sera subventionné par l'AOC.**

Adopté à l'unanimité

Stalles : le devis retenu par le Conseil s'élève à 6850€ non soumis à la TVA.

Déduction faite de la subvention de la DRAC et de la participation de la Municipalité. **Le solde de 2400€ sera subventionné par l'AOC.**

Adopté à l'unanimité

Piliers : la proposition de l'AOC concernant la reprise restauration des pierres de soubassements du pilier *sud-ouest* a été relayée par la Municipalité qui n'a pas encore terminé ses consultations. Il appert que plusieurs piliers présentent une menace pour la solidité de l'édifice et nécessitent un renforcement urgent. Le président propose que plutôt qu'une réparation provisoire du type « emplâtre » soit effectuée sur la totalité des piliers, il serait préférable de choisir une réfection plus coûteuse mais définitive sur le pilier du baptistère tout en s'assurant de la solidité des autres soubassements. En tout état de cause et suivant la proposition originale, l'AOC assumera la participation nécessaire à la restauration complète du premier pilier.

La Municipalité nous tiendra informée du résultat des consultations.

Adopté à l'unanimité

Programme 2017 :

- L'**Assemblée Générale** aura lieu le vendredi 7 avril à 20h30.
- Les **Cahiers n°10** y seront disponibles.
- Une **conférence** sur un tableau de la Collégiale concernant les soldats de 14/18, y sera donnée.
- La **sortie culturelle** aura lieu le dimanche 9 avril. Le lieu sera dévoilé en mars.
- **JEP2017**. Le sujet n'est pas encore arrêté
- Un **concert** est prévu en septembre. L'organisation est en cours, elle sera finalisée dans le premier trimestre.

Le CA se termine par une sympathique galette des rois.

Le président

R. Dhélin